

Saint-Pierre, le 1^{er} août 2018

Stéphane CLAIREAUX
député
de la Collectivité Territoriale
de Saint-Pierre-et-Miquelon

Mme Annick Girardin
Ministre des Outre-mer
27, rue Oudinot

PARIS 75007

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

contact@depute975.fr

ASSEMBLÉE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 73 03

TÉLÉCOPIE

01 40 63 78 74

ADRESSE ELECTRONIQUE

sclaireaux@assemblee-nationale.fr

Madame la Ministre,

Vous avez pu entendre ce mardi 31 juillet, le cri d'alarme des entreprises du BTP de Saint-Pierre-et-Miquelon qui sont venus manifester toute l'après-midi devant la Préfecture de Saint-Pierre, afin d'alerter le gouvernement et les pouvoirs publics locaux sur les difficultés que rencontre en cette saison 2018 la profession.

Vous avez reçu, avec le Préfet de l'Archipel, une délégation d'entrepreneurs au cours d'une réunion à laquelle j'assistais, et vous avez entendu les inquiétudes immédiates et les revendications du secteur du bâtiment et travaux publics, ainsi que leurs angoisses quant à l'avenir.

Si je sais que vous travaillez intensément avec vos équipes afin d'apporter des pistes pour résoudre la crise actuelle, je voudrais cependant attirer votre attention sur les craintes exprimées par les chefs d'entreprises pour l'avenir.

Si les projets ne manquent pas sur le territoire, il est évident que nous n'en connaissons pas nécessairement dans le futur d'aussi importants que les chantiers du nouvel hôpital ou de la nouvelle usine EDF.

Les saisons du BTP, hyper dépendantes de la commande publique, sont faites d'années hautes et d'années basses et cette fluctuation et ce manque de visibilité sont bien difficiles à maîtriser pour les entreprises qui doivent composer en sus avec des investissements lourds en équipements et des délais d'approvisionnement des matériaux handicapants et onéreux, compte tenu de l'isolement du territoire, et un climat aléatoire qui les contraint à une gestion saisonnière des personnels particulièrement compliquée pour les patrons, mais aussi les salariés.

Car il s'agit aussi des salariés qui n'ont aucune visibilité sur leur carrière et que l'instabilité pousse à rejoindre l'emploi public, souvent moins rémunérateur, mais plus rassurant. Les métiers du BTP représentent encore localement plus de 350 familles, dont l'instabilité pèse lourdement sur l'économie locale.

Les besoins évoluent et le marché local change, nos entreprises doivent s'adapter. Nous pouvons aussi espérer de nouvelles opportunités avec la mise en œuvre de l'accord de libre-échange entre l'Europe et le Canada.

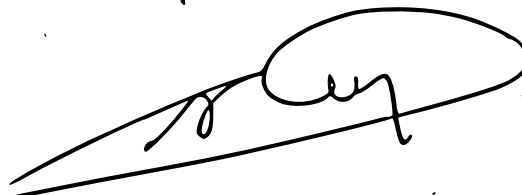
Aujourd'hui, les dirigeants de nos entreprises du BTP ont « la tête dans le guidon ». Vous me pardonnerez, Madame la Ministre, cette expression plutôt cavalière, mais elle illustre bien la situation actuelle qui les empêche de se concentrer sur des projets innovants, de se projeter et de réfléchir à cette nécessaire adaptation à un contexte économique nouveau.

Aussi, comme les résultats des travaux des « Assises de l'Outre-mer » ont pu l'identifier, il me semble nécessaire que l'Etat puisse accompagner la mutation de nos entreprises afin qu'elles puissent appréhender ces nouveaux enjeux économiques, par des mesures de simplification des normes très attendues, mais aussi par un apport technique sous forme de mise à disposition de plates-formes d'ingénierie au profit de celles-ci.

Je sais qu'un dispositif piloté par l'Agence Française de Développement existe déjà en la matière, c'est pourquoi je vous demande de bien vouloir mettre en œuvre les moyens nécessaires pour faire appel à une aide technique de haut niveau qui pourra apporter un soutien précieux et aider les acteurs locaux du BTP dans leurs différents choix de gestion et d'investissement afin de pouvoir ainsi se projeter dans l'avenir et mettre en place les bases d'un nouveau modèle économique.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de ma plus cordiale considération.

Bien à toi,



Stéphane CLAIREAUX

Copie :

M. le Préfet de l'Archipel
M. le Président de la CACIMA
M. le Président. De la FEABTP
Mme la Secrétaire générale de la CFDT